

SEMINAIRE ACCESS'R

ACCEssibilité des ServiceS à la population en milieu Rural

« Services publics en milieu rural : quelles mutualisations et nouvelles formes de présence » ?

La Rochelle, 06 & 07 novembre 2018











SOMMAIRE

MARDI 6 NOVEMBRE	3
OUVERTURE Thibaut GUIGNARD, Président du GAL du Pays de Saint-Brieuc, Président de LEADER France Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre, Président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités	3 3
PRESENTATION DU PROJET Hanane ALLALI-PUZ, Chargée de mission LEADER, Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation Monica RONECKER, Coordinatrice du projet ACCESS'R, Association LEADER France	4 4
TABLES RONDES	5
LA RURALITE ET LES SERVICES AUX PUBLICS Vanik BERBERIAN, Président de l'Association des Maires Ruraux de France Sylvie CABASSOT, Coordinatrice des politiques publiques sur les SDASP, CGET Chantal GUIMBERTEAU, Vice-présidente du Conseil départemental de Charente-Maritime Geneviève BARAT, Vice-présidente de la région Nouvelle Aquitaine	5 5 6 6
SERVICES AUX PUBLICS EN MILIEU RURAL : NOUVELLES ATTENTES, NOUVELLES SOLUTIONS Jean-Baptiste BAUD, Responsable des relations institutionnelles, Familles Rurales Jacky DENIEUL, Conseiller « Créativité et Territoires », CCSTI Nouvelle Aquitaine Corinne LACOMBE, Deleguee aux Relations Territoriales pour la Charente-Maritime, Groupe La Poste	7 7 7 7
ECHANGES AVEC LA SALLE	8
PANORAMA DE NOUVELLES FORMES DE SERVICES AUX PUBLICS Isaline ROME, GAL du Pays d'Auge, Calvados Triin KALLAS, Réseau National LEADER, Estonie Éric COURNUT, Parc Régional Livradois Forez Anca PINTILIE, FNGAL Roumanie Valerie JOUNO, Conseil Départemental des Côtes d'Armor Pauline FOUCHER, Communauté des Communes Beauce Val de Loire Céline MORIN, Familles Rurales (en partenariat avec La Poste) François GALABRUN, GAL Est-Audois Maria CSORDAS, Réseau Rural National Hongrie CONCLUSION DES TABLES RONDES	9 9 9 10 10 10 11 11
Thibaut GUIGNARD, Président du GAL du Pays de Saint-Brieuc, Président de LEADER France	11
MERCREDI 7 NOVEMBRE	12
VISITE TECHNIQUE – BASSIN DE MARENNES L'Estran, Cinéma de Marennes La Maison des Initiatives et des Services Les Halles de Marennes La Librairie indépendante Le Coureau Le pôle culturel – bibliothèque, médiathèque et ludothèque	12 12 13 13 13 14
La Bigaille – Bar associatif et culturel	14

MARDI 6 NOVEMBRE

OUVERTURE

THIBAUT GUIGNARD, PRESIDENT DU GAL DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, PRESIDENT DE LEADER FRANCE



Le Président de LEADER France, Thibaut Guignard, a ouvert les travaux du séminaire de lancement du projet ACCESS'R en abordant la question de l'accessibilité des services publics, dont on constate une perte progressive dans l'ensemble des territoires ruraux. Face à cette situation, cette question devient celle des « services au public », ce qui laisse un champ plus étendu à leur mutualisation et à la mise en place de nouvelles formes de présence en milieu rural

Leader France, membre de plusieurs réseaux européens et pleinement engagée à défendre la place de la ruralité dans les politiques publiques européennes, souhaite apporter quelques réponses à cette problématique complexe, en réalisant un travail de capitalisation de bonnes pratiques sur le thème des services à la population en milieu rural, au niveau national et européen, tout en assurant leur diffusion à grande échelle. Les adhérents de la fédération (structures, territoires) vivent des réalités locales très différentes, avec des formes variées de services aux publics. Il sera donc intéressant d'enrichir le travail national par des données d'autres États membres, en vue de rendre compte de la grande diversité des ruralités européennes, y compris des régions ultrapériphériques (« les outre-mer ») et de leur propre définition du service au public.

Pour Thibaut Guignard, ces services sont en pleine mutation, avec des usagers dont les habitudes changent, notamment en lien avec le numérique. Il faudrait donc laisser davantage de latitude aux acteurs locaux, pour pouvoir être innovants et s'adapter aux spécificités des chaque territoire.

PATRICE JOLY, SENATEUR DE LA NIEVRE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE NOUVELLES RURALITES



Selon Patrice Joly, Président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, il est nécessaire de recueillir le plus d'information possible au niveau local pour mieux penser les politiques publiques. C'est l'une des fonctions de l'ANNR qui souhaite participer à des démarches constructives et positives, qui prouvent que les territoires ruraux ont beaucoup à apporter et ne sont pas seulement en demande d'assistance. Pour cela, il est nécessaire de s'extraire de la pensée métropolitaine de centre/périphérie, logique de domination sociale, où Paris pense la France et les

métropoles pensent la périphérie (cf. contenu du texte de l'ANCT), car le vrai développement local se fonde sur des logiques ascendantes et de mise en réseau.

Il ne faut pas calquer des politiques publiques sur des classifications comptables. L'ingénierie représente un investissement. Dans l'administration publique, on assite à une réduction progressive des dépenses de fonctionnement au profit des dépenses d'investissement, mais le fonctionnement comporte à la fois l'ingénierie et l'animation. Pour Patrice Joly, le mode de fonctionnement des sous-préfectures ne poursuit pas l'accompagnement des milieux ruraux. La formation des sous-préfets devrait comprendre une expérience au sein de collectivités, et leur affectation dans une collectivité au cours de leur carrière devrait être allongée de quelques années (actuellement, les sous-préfets restent un à deux ans en poste dans une collectivité).

PRESENTATION DU PROJET

HANANE ALLALI-PUZ, CHARGEE DE MISSION LEADER, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Représentant le Réseau Rural National, un réseau copiloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (autorité de gestion), l'association Régions de France et le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), Hanane Allali-Puz a souhaité situer le projet ACCESS'R dans le cadre de l'appel à projets MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural) dont il est lauréat.

ACCESS'R fait partie des thèmes en faveur du développement des services à la population, notamment ceux favorisant l'accès à la santé, la mobilité, l'accès à la culture, le lien intergénérationnel, l'accompagnement du vieillissement des populations, l'inclusion sociale et l'accompagnement de la vie familiale. La thématique traitée par ACCESS'R a retenu particulièrement l'attention du RRN, car elle est présente régulièrement dans les démarches des GALs, précurseurs dans la recherche de solutions au manque des services aux publics dans les territoires ruraux.

L'appel à projets MCDR 2018 a permis de diversifier les thématiques abordées auparavant, d'élargir le réseau et de renforcer les coopérations, notamment dans le domaine du développement rural. Par ailleurs, les 21 projets retenus représentant un budget prévisionnel qui a plus que doublé : 19,5 M€ de dépenses dont 8 M€ de FEADER et 7,2 M€ de crédits nationaux.

Le RRN est un outil fédérateur de l'ensemble des acteurs au service du développement rural, par une promotion de la mobilisation du FEADER en France. Les travaux issus de l'appel aux projets MCDR seront capitalisés dans le Centre de Ressources du RRN, pour une meilleure visibilité des résultats.

MONICA RONECKER, COORDINATRICE DU PROJET ACCESS'R, ASSOCIATION LEADER FRANCE



Monica Ronecker a présenté ACCESS'R comme étant un programme de capitalisation, de diffusion des bonnes pratiques et d'accompagnement des porteurs de projets autour de la thématique des services au public en milieu rural, qui s'inscrit dans le cadre des priorités de la politique de développement rural de l'Union européenne, favorisant l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et surtout le développement économique dans les zones rurales. Grâce à un partenariat réunissant 12 associations et territoires français, mais aussi 5 réseaux européens, ACCESS'R réalisera, dans un

premier temps, un repérage des concepts innovants et une analyse des dispositifs et plans de financement disponibles, afin d'identifier des facteurs d'amélioration ou des conditions de développement de nouveaux services à la population en milieu rural. Par la suite, ces informations seront mises à disposition des élus et porteurs de projets, qui pourront ainsi se les approprier pour les démultiplier dans les territoires, à travers une double approche, locale et européenne.

Plusieurs livrables sont prévus, dont notamment une « boîte à outils » pour les potentiels porteurs de projet, dans laquelle ils trouveront des formulaires administratifs, des guides qui pourront leur apporter une aide dans leurs démarches, des documents types, des listes de contact, et des outils interactifs.

Monica Ronecker encourage les Groupes d'Action Locale et les territoires porteurs de projets innovants sur cette thématique de transmettre ces informations au secrétariat d'ACCESS'R en vue de leur capitalisation et dissémination.

TABLES RONDES

LA RURALITE ET LES SERVICES AUX PUBLICS

VANIK BERBERIAN, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE



Vanik Berbérian a abordé la question de la ruralité du point de vue du raccourci modernisation = modernité. Dans l'imaginaire collectif, le terme "ruralités" a généralement une valeur positive, mais évoque toutefois une image d'Épinal, du passé, de nostalgie. Culturellement, on a tendance à assimiler la modernité des villes à leur modernisation, le rural n'étant d'emblée pas moderne, car ne bénéficiant pas d'autant de soins de modernisation. Il faudrait donc redonner du sens aux « ruralités ». Les gouvernants devraient se saisir de cette question et réaliser un choix : continuer

d'aggraver les déséquilibres ou renverser la tendance. Le service public pourrait changer cette situation, mais faut-il encore qu'il y ait ce genre de service dans les territoires ruraux.

Le temps et la géographie sont deux critères essentiels de l'action publique qui ne sont pourtant pas pris en compte, quelles que soient les alternances politiques (comme par exemple dans le cas de la loi NOTRe, pensée par Nicolas Sarkozy, votée par François Hollande et parachevée par Emmanuel Macron). Le problème vient principalement d'un manque de reconnaissance des territoires ruraux en France : le ministère de Jacqueline Gourault ne comporte pas l'expression « ruralité » alors que « ville » y est citée, ce qui est révélateur. De plus, la proposition d'élaborer une loi rurale n'est pas retenue, mais l'adoption d'un agenda rural national est envisagée.

Quant aux institutions européennes, elles associent d'emblée et exclusivement la ruralité à l'agriculture. Une étude a montré que lors de la campagne présidentielle de 2017, les candidats parlaient deux minutes de ruralité avant de glisser vers l'agriculture. Pour Vanik Berbérian, la reconnaissance de la diversité de la ruralité est la clé pour l'amélioration des conditions de vie de ces territoires, y compris dans le domaine des services aux publics.

SYLVIE CABASSOT, COORDINATRICE DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES SDASP, CGET



Coordinatrice des politiques publiques pour le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), Sylvie Cabassot a présenté les Schémas départementaux d'accessibilité aux services publics (SDASP). Issus de l'Art 98 de la loi NOTRe, ces schémas ont le mérite de mettre en réseau divers acteurs (EPCI, État, conseillers régionaux), dans le but d'améliorer l'accessibilité des services – qu'elle soit physique ou dématérialisée. Il s'agit d'un outil moderne, évolutif, adapté aux réalités.

La vocation des schémas départementaux est donc de proposer une vision partagée de l'ambition pour un territoire. Néanmoins, nombreux sont les territoires qui ont confié l'élaboration du schéma à des cabinets de conseil, alors les élus locaux disposent de la légitimité requise pour s'emparer de la vision. Le recours aux cabinets de conseil serait plus opportun dans le cas de l'animation du schéma.

L'État a donné une vision statistique du territoire à partir d'une cartographie existante des équipements et des paliers de services (sauf petite couronne et Paris). Pour Sylvie Cabassot, la qualité du service public réside dans sa disponibilité à proximité (son accessibilité) et sa bonne visibilité auprès des usagers (il est important d'avoir une bonne communication sur l'offre de service et les droits des bénéficiaires).

CHANTAL GUIMBERTEAU, VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE CHARENTE-MARITIME



Chantal Guimberteau est maire d'une commune de 350 habitants. Elle a souhaité partager son expérience concernant les services publics dans sa région.

En haute saison, le projet social de territoire de la Communauté de communes permet aux communes développer leur vision. Le département est riche, pourtant il arrive que les communes rurales soient dépourvues de services publics et marchands (commerces de proximité). Chantal Guimberteau constate une détérioration de l'accessibilité des

services publics, plutôt qu'une amélioration. Ceci est dû aussi à une discontinuité dans le suivi de certains dossiers : le sous-préfet est resté en poste deux ans, alors que l'élaboration du schéma départemental a duré 3 ans.

Quid de l'avenir ? D'abord, l'État doit mettre un terme à la suppression des services publics. Quant au schéma départemental, le président du Département de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau, a demandé de continuer à le faire vivre. Pour cela, un questionnaire devrait être adressé aux communes tous les ans pour faire un état des lieux régulier, au risque de voir ce schéma s'essouffler.

GENEVIEVE BARAT, VICE-PRESIDENTE DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE



Geneviève Barat a parlé de l'importance qu'accorde la Nouvelle Aquitaine à ce que tous les territoires aient le même accès à des services dont la région a la compétence (économie, formation professionnelle, éducation, etc.)

Pour éviter que les territoires ruraux se sentent à l'abandon lorsqu'ils rencontrent des difficultés liées à l'ingénierie de projet (ressentie comme étant plus ardue que dans les métropoles), la région souhaite aller à leur rencontre et leur offrir un accompagnement

technique. Dans ce sens, une délégation « ruralité » a été créée au moment de la naissance de cette grande région, qui est très disparate.

Geneviève Barat pense que les services publics ont du mal à résister dans des territoires très peu peuplés. Il faudrait donc faire du « sur mesure », s'adapter à chaque territoire et trouver des solutions locales, notamment par un regroupement des services publics. La vie associative et culturelle où les citoyens trouvent du lien social serait un rempart à la suppression des services publics dans les territoires ruraux.

Pour Geneviève Barat, une médiation avec les territoires est essentielle, ainsi qu'une collaboration étroite entre les tous acteurs et intervenants (élus, chercheurs, agriculteurs, entreprises etc.), afin de parer au manque de visibilité des ruralités dû à une démographie en baisse. La ruralité reste un élément essentiel pour l'avenir des territoires (transition énergétique, préservation des espaces etc.). Grâce aux changements de la vie moderne et à la révolution numérique, les territoires ruraux seront plus accessibles et attirants.

SERVICES AUX PUBLICS EN MILIEU RURAL : NOUVELLES ATTENTES, NOUVELLES SOLUTIONS

JEAN-BAPTISTE BAUD, RESPONSABLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES, FAMILLES RURALES



Jean-Baptiste Baud a mentionné une enquête relative à la ruralité qui est disponible sur le site de l'Association Familles Rurales. Cette enquête témoigne du décalage de perception entre l'opinion publique générale et les habitants les territoires ruraux, notamment à cause des difficultés socio-économiques que ces derniers rencontrent. Néanmoins, 95% des ruraux souhaitent rester à la campagne, même s'ils ressentent un sentiment d'abandon qui s'explique par l'éloignement des services publiques, notamment médicaux, et des commerces de proximité.

La même enquête révèle que 80% des Français seraient prêts à vivre en milieu rural, offrant une meilleure qualité de vie que les métropoles, mais sont freinés par le manque de services de proximité. Elle propose aussi des pistes de développement pour les territoires ruraux afin d'améliorer leur attractivité.

Familles Rurales s'est déjà engagée dans la médiation numérique, les services de mobilité solidaires et la création d'un fonds de dotation qui aura pour but d'expérimenter et d'innover en milieu rural.

JACKY DENIEUL, CONSEILLER « CREATIVITE ET TERRITOIRES », CCSTI NOUVELLE AQUITAINE



Une autre solution pour améliorer l'attractivité des territoires ruraux a été donnée par Jacky Denieul, qui considère nécessaire de décloisonner et d'associer les acteurs à la construction de la vision du territoire, à travers la transdisciplinarité de ses dimensions (économique, sociale, culturelle, sportive etc.)

C'est l'originalité du Centre Mendès France qui, dès sa création, a mis l'accent sur les territoires, en infusant la notion de créativité et d'échange entre des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer. Ces regards croisés ont pour but d'enrichir la vision commune et de

trouver des solutions qui ne seraient peut-être pas envisagées autrement.

Pour Jacky Denieul, l'État devrait organiser et collecter ces informations, puis les diffuser à une plus large échelle.

CORINNE LACOMBE, DELEGUEE AUX RELATIONS TERRITORIALES POUR LA CHARENTE-MARITIME, GROUPE LA POSTE



Partenaire des territoires, la Poste est pour Corinne Lacombe un accompagnateur indispensable de la ruralité, notamment dans les défis liés à la transformation numérique, grâce aux infrastructures et aux espaces publiques numériques qu'elle met à disposition des usagers. La Poste souhaite ainsi créer de nouveaux services en lien avec les nouveaux défis actuels (transition numérique, écologique, démographique etc.).

A l'avenir, des maisons de services aux publics seront installées dans des zones dites « intermédiaires » (périurbaines), avec une offre de services mutualisée et de mise en réseau des acteurs compétents à répondre aux diverses demandes des citoyens. En complément de ces mesures, le facteur restera le premier à repérer et transmettre les difficultés rencontrées par les habitants d'un territoire.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Les échanges avec la salle ont été nombreux et riches en information. Plusieurs questions ont porté sur des problèmes rencontrés au quotidien par des élus ou habitants ruraux, mais aussi sur l'accès aux fonds FEADER et le programme LEADER en général.

Les constats sont les mêmes : une défaillance de l'État et des inégalités territoriales dramatiques pour la République. Un maire de Martinique a exposé les difficultés auxquelles sa commune se heurte actuellement : la gendarmerie a fermé, ainsi que l'hôpital, il y a des problèmes de transport et une absence de fibre optique. Il souhaiterait développer une baie, mais le projet manque de porteurs (problème de pépinières d'entreprises).

La mobilité et la santé sont des enjeux cruciaux en milieu rural. Les modes de transport pertinents en métropole ne le sont plus à mesure que la densité du territoire diminue. Quant aux services de santé, la tendance est aussi à la mobilité.

Pour beaucoup d'intervenants, les services publics de proximité doivent être repensés à la lumière du numérique. Internet permet le partage et la mobilisation. Toutefois, encore aujourd'hui, 13 millions de Français n'ont pas accès à internet. La solution serait de mettre en place une plateforme numérique dédiée aux services publics. Pour cela, il faut évaluer le coût économique et la volonté politique, car la mise en œuvre est techniquement aisée. Quelques départements devraient rentrer dans l'expérimentation de ce genre de plateforme.



PANORAMA DE NOUVELLES FORMES DE SERVICES AUX PUBLICS



Pour illustrer les échanges des tables rondes, un panorama de nouvelles formes de services aux publics en France et en Europe a été proposé, avec la présentation de plusieurs projets qui connaissent un vrai succès au quotidien, sur des thématiques touchant à la santé, la mobilité, l'environnement, la culture, l'information, la sécurité et le social.

ISALINE ROME, GAL DU PAYS D'AUGE, CALVADOS



Pour renforcer l'accessibilité et la proximité envers les familles et compléter le maillage territorial existant, le Département du Calvados a lancé un bus de consultation itinérant dédié aux enfants de 0 à 6 ans. Ce projet favorise l'accès à des consultations tout public, tout en réduisant les problèmes de

mobilité, en complément des rendez-vous déjà proposés dans les différents centres de PMI du Calvados.

Dans une autre catégorie d'âge, le « Sensibus Calvados, bus du bien vieillir » va à la rencontre des personnes de plus de 60 ans afin de leur exposer les dispositifs existants pour faciliter leur maintien à domicile.



TRIIN KALLAS, RESEAU NATIONAL LEADER, ESTONIE



En Estonie, deux projets co-financés par des compagnies privées et des fonds LEADER proposent des services vétérinaires mobiles. La 'Clinique Raivo Raja' possède une salle d'opération, de l'équipement dentaire et des dispositifs rayons X et ultrasons. Les soins s'adressent à une grande variété d'animaux, notamment de compagnie. Quant à la 'Clinique équine sur roues', spécialisée dans le soin des chevaux, elle pourvoit un service rapide à domicile, incluant des radiographies et des opérations.

ÉRIC COURNUT, PARC REGIONAL LIVRADOIS FOREZ

'Marionnettes à domicile' est un projet sur 3 ans, qui se compose d'un volet expérimental à domicile depuis 2017, puis de temps plus collectifs au sein des EHPAD ou autres lieux. Il consiste dans la création et la diffusion de spectacles courts de marionnettes (15 mn environ) au domicile des personnes âgées volontaires, pour contribuer à leur autonomie, vaincre l'isolement et le repli sur soi, tout en diffusant la culture.



ANCA PINTILIE, FNGAL ROUMANIE



En Roumanie, un Centre d'inclusion sociale proposant des services sociaux à une population de 44 381 habitants a vu le jour à l'initiative du GAL Napoca Porolissum, avec le soutien de LEADER. Le projet souhaite faciliter l'intégration sur le marché du travail des groupes sociaux vulnérables, réduire le phénomène de marginalisation sociale des personnes en difficulté et développer un mode de vie sain parmi les groupes sociaux défavorisés sur le territoire du GAL.

VALERIE JOUNO, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR



Initié par le Département et Saint-Brieuc Armor Agglomération, le Dispositif Ici a pour but de simplifier au maximum les démarches administratives, en facilitant l'accessibilité de l'information aux citoyens. Grâce à la mise en réseau de fiches de connaissances via une plateforme numérique, les agents d'accueil des mairies, du Département et de l'Agglomération sont en mesure de fournir rapidement des informations aux usagers, quelle que soit l'administration compétente, mais aussi d'orienter leurs interlocuteurs vers le bon service. Classées par thématiques (état civil, habitat, vieillissement, transport, déchets,

loisirs), ces fiches offrent un support d'informations facilement accessible.

PAULINE FOUCHER, COMMUNAUTE DES COMMUNES BEAUCE VAL DE LOIRE



La Maison de Services au Public itinérante Beauce Val de Loire est gérée par la communauté de communes et dessert 30 communes pour environ 20 000 habitants. A raison d'un passage mensuel, sa mission est d'amener les services publics aux usagers, en milieu rural, afin qu'ils puissent y accéder plus facilement. Les opérateurs partenaires présents au sein de la MSAP sont : la CAF, la CPAM, la CARSAT pour les régimes de retraite, la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, la Mission locale, la DDFIP, ainsi que les services

en ligne de l'ANTS (carte grise, permis de conduire). Le projet est subventionné par l'Etat (DSIL et FNADT), le Département, et le programme LEADER.

CELINE MORIN, FAMILLES RURALES (EN PARTENARIAT AVEC LA POSTE)

Une autre expérimentation dans le domaine du regroupement de services d'intérêt public pour les démarches administratives du quotidien est menée par Familles Rurales en partenariat avec La Poste en Côtes d'Armor. Des Maisons de Services au Public sont créées dans les bureaux de poste de plusieurs communes allant de 959 habitants à 2939 habitants, afin de favoriser l'accessibilité des services en milieu rural. Elles sont le fruit d'une concertation avec l'État, le Conseil départemental et les collectivités locales, objectif n'étant pas de se substituer aux services d'accueil existants pour la MSA, la CAF ou la CPAM, mais d'offrir plus de proximité aux usagers de ces différents organismes.



FRANÇOIS GALABRUN, GAL EST-AUDOIS



A Villerouge-Termenès, dans l'Aude, un projet de voiture municipale partagée pour désenclaver le village connaît un franc succès. La voiture électrique, achetée par la mairie, peut être réservée en quelques clics depuis un ordinateur ou un téléphone. Mise à disposition des habitants comme moyen de locomotion non polluant à un coût socialement abordable, elle est aussi accessible aux visiteurs ou pour utilisation ponctuelle par les services communaux. Une expérience concluante, qui fera l'objet d'un suivi, pour évaluer son efficacité et son coût sur le long terme.

MARIA CSORDAS, RESEAU RURAL NATIONAL HONGRIE

En Hongrie, les projets de services aux publics en milieu rural prennent des formes diversifiées et innovantes.

Un projet mettant à disposition des bus et véhicules pour les associations administratives locales, les administrations de minorités nationales et les organisations à but non lucratif a réuni 15 milliards de Huf (4,5 millions d'euros) entre 2013 et 2017, financés par le PDR. Ce service est disponible pour les agglomérations de faible densité (moins de 5000 habitants).



A Szovetseg, une « garde civile » (des agents en uniforme et non armés) aide la police dans la surveillance des quartiers, la patrouille régulière avec des voitures marquées, la prévention du crime chez les jeunes et des arrestations dans les cas de flagrant délit jusqu'à l'arrivée de la police.

Certains villages proposent même un

service de « conciergerie » afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et réduire les manquements des administrations locales. L'offre se décline en plusieurs volets : vente de produits frais et d'épicerie de dépannage, espace services et mise en relation avec des prestataires (sur rendez-vous), etc.



CONCLUSION DES TABLES RONDES

THIBAUT GUIGNARD, PRESIDENT DU GAL DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, PRESIDENT DE LEADER FRANCE

Pour Thibaut Guignard, Président de LEADER France, le séminaire de lancement d'ACCESS'R a d'ores et déjà permis d'entamer une réflexion sur l'adaptation des services en zone rurale, à travers les deux tables rondes où les participants ont pu échanger notamment sur les besoins et les attentes des habitants ruraux, mais aussi sur les solutions qui émergent régulièrement grâce à l'innovation constante des territoires. De plus, le panorama des projets présentés démontre que ces problématiques peuvent être solutionnés différemment, mais de manière concrète, tout en répondant à l'urgence des besoins et attentes de la population.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

VISITE TECHNIQUE - BASSIN DE MARENNES

En clôture du séminaire, une visite technique de plusieurs projets de la commune de Marennes a été proposée aux participants, afin d'enrichir leurs connaissances en matière de déploiement de services aux publics. L'objectif de la rencontre a été d'échanger sur la dynamique locale à travers la visite de plusieurs lieux symbolisant la revitalisation de la ville.

Intervenants:

- Mickaël Vallet, Maire de Marennes, Président de la communauté de communes du bassin de Marennes et du PETR du Pays Marennes Oléron, conseiller départemental et Président du GAL du Pays Marennes Oléron;
- Claude Balloteau, Adjointe Culture Patrimoine, Ville de Marennes ;
- Sylvie Lechevallier, Directrice du Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron ;
- Stéphan Rocton, Gérant de trois librairies sur le Pays Marennes-Oléron, Président de l'Union des commerçants et artisans de Saint-Pierre d'Oléron, Président de l'association Oléron Cœurs de village, Président de l'association Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine.

La commune de Marennes compte 5 672 habitants et le Pays Marennes Oléron environ 37 000 habitants répartis sur deux communautés de communes. Selon Mickaël Vallet, le programme LEADER a un effet levier sur le territoire, notamment sur sa centralité (revitalisation du centre-bourg), du point de vue des services publics et de la culture.

L'ESTRAN, CINEMA DE MARENNES



L'Estran est une salle de cinéma de 190 places, avec un équipement conséquent et qualitatif. Il s'agit d'un bâtiment municipal, mis à disposition par la mairie, qui soutient financièrement certaines animations. La gestion est assurée par l'Association "LOCAL" (Lien Oléronais pour la Culture, l'Animation et les Loisirs) créée en 1982 et régie par la loi de 1901. Elle a pour but la promotion et l'organisation

de toute forme d'activité culturelle dans le Pays Marennes-Oléron. Ses deux activités : le cinéma, avec la gestion du cinéma Eldorado de Saint-Pierre d'Oléron depuis 1983 et du cinéma l'Estran de Marennes depuis son ouverture fin 2007. 15 bénévoles, 2 salariés, 1000 adhérents, 20 à 22 000 entrées par an font vivre ce cinéma dont 60% des productions sont des films d'art et d'essai. L'Estran accueille, participe, organise ou coorganise 4 festivals dont 'Vision d'Afrique' (cinéma africain avec notamment un volet littéraire), et le festival des cultures francophones. La salle de cinéma peut se transformer aussi en salle de spectacle vivant : la commune propose des spectacles à l'Estran une fois par semaine. Le cinéma en zone rurale représente un lieu permanent de diffusion et d'animation. En Poitou-Charentes, le réseau de cinémas en milieu rural est dense et structuré. Depuis 15-20 ans, toutes les collectivités territoriales qui avaient un cinéma ont fait l'effort de le garder. La politique régionale est focalisée sur le maintien de ce tissu de salles en milieu rural.

LA MAISON DES INITIATIVES ET DES SERVICES



La Maison des Initiatives et des Services (MIS) du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Marennes Oléron est ouverte au public depuis février 2013. Sa mission est d'accueillir, de renseigner et d'orienter tout public ayant un projet personnel ou professionnel, ou qui cherche une information sur les offres de formation, la création d'entreprises, les

permanences de conseil juridique, des outils d'aide à la recherche d'emploi ou d'autres services publics. La MIS est gérée par le COBEMO (Le Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron) qui est une association composée de quatre collèges : élus, chefs d'entreprises, syndicats de salariés, représentants d'associations et de l'économie sociale et solidaire dont l'objectif principal est de concevoir et de porter des opérations multi-partenariales visant à favoriser le maintien et le développement de l'emploi, la formation, l'insertion, l'accès aux services et à la justice.



LES HALLES DE MARENNES



Les Halles de Marennes ont été rénovées en 2014, dans un souci d'attractivité. Dans le Schéma de cohérence territoriale, il est interdit de créer des zones commerciales nouvelles, mais il y la possibilité de reconfigurer des zones commerciales existantes, notamment en centre-bourg. Interdiction également de délivrer des permis qui changent les vitrines existantes, car cela a trait à l'urbanisme et au cadre de vie.

Cependant, la commune peut se comporter en acteur privé et a la capacité de préempter. Dans le cas des Halles de Marennes, la commune est propriétaire du local qu'elle loue. Les travaux de restructuration ont été financés par des fonds obtenus via LEADER.

LA LIBRAIRIE INDEPENDANTE LE COUREAU



Petite sœur de la Librairie des pertuis à Saint-Pierre-d'Oléron et de la Pêche aux livres à Saint-Denis, la librairie Le Coureau propose plus de 6 000 titres à la vente. Conçue comme un espace d'accueil dans un esprit brocante, elle fait partie des projets exemplaires de redynamisation à Marennes, et ceci malgré un marché très concurrentiel. Stéphan Rocton, le gérant, se considère comme un libraire indépendant qui utilise la vente de livres pour animer le territoire sur les plans social et culturel,

et promouvoir son rayonnement auprès des acteurs de la filière à l'extérieur de la région. Les libraires ne vendent pas que du livre, ils organisent aussi des expositions, des rencontres, etc. Pour lui, Marennes est un modèle de lutte contre la désertification des centres villes. La région, l'État, le CNL et la commune ont soutenu financièrement la librairie : sur 60 000€, 40 000€ proviennent d'aides de la filière livre. Quant aux banques, elles ne suivent pas. Une action d'influence sur le CESER serait souhaitable pour obtenir une aide à l'investissement et de la reconnaissance, plutôt qu'une 'perfusion'.

LE POLE CULTUREL - BIBLIOTHEQUE, MEDIATHEQUE ET LUDOTHEQUE

Le pôle culturel de Marennes est situé en centre-ville, proche des écoles maternelles et primaires et de l'école de musique. Une bibliothèque, une ludothèque et une médiathèque mettent à la disposition des habitants de véritables équipements de territoire, où tous les médias sont représentés.



de service au public qui fonctionne.

Aménagée dans l'ancienne chapelle du couvent des sœurs de la charité, la médiathèque a bénéficié durant l'année 2013 d'importants travaux d'agrandissement et d'un réaménagement total des espaces. Elle a été dotée d'un mobilier confortable afin que l'usager investisse le lieu et se l'approprie. Des livres, CDs, revues, mais aussi un portail numérique sont disponibles.

s'agit d'un lieu qui favorise l'expérimentation, la communication, la socialisation, l'intégration et les apprentissages par le jeu. Claude Balloteau, adjointe à la culture, explique qu'' « avec l'extension de la médiathèque en 2013, la municipalité a souhaité proposer au public, une ludothèque qui viendrait compléter l'offre culturelle. » Avec 230 adhérents et 1500 jeux disponibles, la ludothèque est un exemple réussi



LA BIGAILLE - BAR ASSOCIATIF ET CULTUREL



La Bigaille est une ancienne caserne de pompiers qui a été transformée en bar associatif et culturel. L'espace de diffusion comprend une scène et un équipement son et lumière. Il peut accueillir un public d'environ 160 personnes debout. Le budget de réhabilitation et d'équipement de La Bigaille s'élève à 160 000 € (financements : municipalité de Marennes, Région Poitou-

Charentes, LEADER). Le lieu est modulable, permettant l'accueil de manifestations de petites

tes eles les

envergures (50, 60 personnes) dans une ambiance intime, ou des spectacles plus importants (150 personnes). La salle a été en partie construite par les membres de l'association à l'origine du projet, en terre et en paille sur bois.

L'Association LEADER France souhaite remercier chaleureusement tous les participants et intervenants au Séminaire ACCESS'R sur le thème des Services publics en milieu rural.